Guide

de la Petite Enfance et de l'Enfance



RÉÉDITION - ÉTÉ 2019







Sommaire

I · Le temps de la grossesse	
La déclaration de grossesse	5
Les services à votre disposition	6
II · L'arrivée de bébé	
La déclaration de naissance	
L'enfant et la santé	
L'enfant et les modes d'accueil	13
Les aides financières de la CAF	20
III · En route pour l'école	
J'inscris mon enfant à l'école	
J'inscris mon enfant au collège	
J'inscris mon enfant au restaurant scolaire	26
J'inscris mon enfant à l'accueil périscolaire	27
L'espace Citoyen	28
La santé de l'enfant au cours de sa scolarité	29
IV · Les loisirs	
Les accueils de loisirs	33
La bibliothèque	35
L'école de musique	36
La piscine	37
L'AMIS	
Les activités proposées par les Associations	39

L'enfance est une tige fragile qui a besoin d'appui

Sosthènes de La Rochefoucauld

Parce que nous croyons que la valeur de chaque enfant est inestimable quelles que soient ses particularités ;

Parce qu'être parent n'est pas inné, qu'au-delà de l'amour cela nécessite également de l'énergie, du courage, de pouvoir trouver des solutions aux questionnements du quotidien ;

La Ville de Roncq soutient les familles.

Elle propose des services et met en œuvre les partenariats qui permettront à chaque petite tige de devenir un bel arbre.

Grâce aux actions conjuguées des services municipaux et de nos partenaires institutionnels, associatifs et privés, les jeunes roncquois trouveront un large panel de lieux d'éveil et de socialisation, des solutions de garde, de scolarisation ainsi que des loisirs de qualité.

Ce guide s'adresse aux parents et futurs parents qui ont fait le choix de vivre à Roncq. Ils y trouveront les présentations concises et les coordonnées des équipements et services présents sur le territoire pour leurs enfants de 0 à 12 ans.

Parce que les enfants sont les adultes de demain, accompagnons-les dans le respect de leur individualité et la pluralité de leurs différences.

Peggy ROBERT Adjointe au Maire de Roncq en charge de la petite enfance

Thibault TELLIER Adjoint au Maire de Roncq en charge de l'action éducative et de la jeunesse



La déclaration de grossesse

Dans les 14 premières semaines, la future maman doit déclarer sa grossesse :

- à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

CPAM 2 place Sébastopol BP 40700 59208 TOURCOING CEDEX

> Tél. 3646 www.ameli.fr

CAF du NORD 59863 LILLE CEDEX 9

Tél. 0 810 25 59 80 www.caf.fr



Les services à votre disposition

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT DU NORD

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département du Nord, informé de votre grossesse (transmission par la CAF conformément à la loi du 18 décembre 1989) vous adresse systématiquement un courrier de mise à disposition prénatale.

En effet, la grossesse et l'arrivée d'un enfant peuvent susciter naturellement des questions d'ordre médical, psychologique ou tout simplement pratique. Un soutien personnalisé pendant la grossesse et après la naissance vous est proposé par une équipe pluridisciplinaire, composée de médecin, sage femme, infirmière-puéricultrice, assistant social, conseillère conjugale, conseillère économie sociale et familiale.

Le département du Nord propose également :



- pilule du lendemain,
- suivi médical de la contraception,
- · suivi gynécologique et bilan sanguin,
- test de grossesse,
- entretien pour une interruption volontaire de grossesse (IVG),
- entretien avec une conseillère conjugale et familiale,
- examen prénuptial.

> Une consultation prénatale

- déclaration de grossesse,
- surveillance de grossesse (jusqu'au 7ème mois),
- entretien du 4ème mois,
- examens de laboratoire,
- informations et conseils sur divers thèmes autour de la grossesse et de la naissance.

Les consultations ont lieu sur rendez-vous le 1er mercredi du mois de 9h à 12h et tous les ieudis après midi au Centre de PMI. à l'adresse ci-dessous :

> Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale 4 ter rue Dennetière - BP 58 - 59431 HALLUIN CEDEX

> > Tél. 03 59 73 98 40



LES SERVICES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAF du Nord accompagne les familles à l'occasion de l'arrivée de jeunes enfants au foyer.

Cette aide se concrétise par :

- Le versement de prestations aux familles (prime à la naissance, allocations familiales, complément familial,)
- La participation aux financements de services et d'équipements (établissements du jeune enfant, RAM, ALSH, ...)

Bientôt maman, la CAF propose :

- > un accueil sur rendez-vous avec le service « prestations » afin de connaître plus précisément les prestations auxquelles vous avez droit et obtenir des informations.
- > une rencontre collective organisée par la CAF et la CPAM pour échanger avec vous sur vos démarches et vos droits en matière de prestations sociales
- > un accompagnement social avec la chargée d'intervention sociale



LE SITE: WWW.MONENFANT.FR

La Caisse Nationale des Allocations Familiales a créé le site www.monenfant.fr pour vous informer sur les différents modes de garde.

Vous pouvez également faire des simulations du coût de garde et effectuer des recherches de mode de garde en fonction du lieu d'habitation.



LE RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM)

Les RAM sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et des professionnels de la Petite Enfance.

Ils sont animés par une professionnelle de la Petite Enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RAM accompagne également les parents dans les différentes démarches pour employer un assistant maternel et les informe sur leurs droits et devoirs de particulier employeur.

Les RAM apportent aux assistant(e)s maternel(le)s un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences.

Enfin, les RAM proposent des ateliers d'éveil. Il s'agit d'un temps destiné à l'accueil de l'enfant accompagné de leur assistant maternel, de leur auxiliaire parental, de leur parent ou de leurs grands-parents. Chaque animation répond à des objectifs de développement sensori-moteur, psycho-affectif et social de l'enfant.

Le RAM, financé par la Ville de Roncq et la CAF, est votre lieu ressource sur la commune.

RAM 3 rue Jules Watteeuw 59223 RONCQ

Tél. 03 20 69 90 02 ram@kaleide-npdc.fr





La déclaration de naissance

La déclaration de naissance (acte administratif obligatoire) est à effectuer dans les 3 jours qui suivent l'accouchement auprès de l'officier d'Etat Civil de la commune du lieu de naissance de l'enfant.



L'enfant et la santé

- Le carnet de santé de l'enfant vous sera délivré à la maternité et servira au suivi médical de votre enfant jusqu'à sa majorité. Ce document confidentiel réunit tous les événements qui concernent la santé de votre enfant depuis sa naissance. Ceux-ci sont inscrits avec votre accord. Il constitue un lien entre les professionnels de santé qui interviennent pour la prévention et les soins. Présentez-le à chaque consultation, hospitalisation, visite à domicile, vacccination, examen. C'est aussi dans ce carnet que vous trouverez les certificats médicaux obligatoires
- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)
 Le service de PMI propose un suivi préventif de la santé des enfants de moins de 6 ans. Une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin, d'une puéricultrice, d'une psychologue et d'une secrétaire propose des visites à domicile et vous accueille dans le cadre des consultations infantiles. Des actions collectives peuvent y être ponctuellement proposées, telles que "bien être massage bébés".

A Roncq, les consultations ont lieu à la Maison de l'Enfance au 3 rue Jules Watteeuw sur rendez vous :

- Les 1er et 3ème vendredis après midi du mois
- Le 2^{ème} mardi après midi du mois



L'enfant et les modes d'accueil

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant, différentes possibilités s'offrent à vous :

- · L'accueil individuel
- · L'accueil collectif
- L'accueil à domicile



QU'EST CE QUE L'ACCUEIL INDIVIDUEL ?

Il est assuré par les assistantes maternelles agréées. Elles accueillent votre enfant à leur domicile. Elles reçoivent un agrément les autorisant à accueillir 1 à 4 enfants maximum.

Qui donne l'agrément ?

L'assistante maternelle doit obligatoirement avoir été agréée par le Président du Conseil Départemental du Nord, après avis des services de la PMI. Cet agrément lui reconnaît un statut de professionnel de la petite enfance ;

Contact: UTPAS d'Halluin – 03 20 59 73 98 40 4bis rue Dennetière – BP 58 – 59431 HALLUIN



QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL COLLECTIF?

Il s'agit de l'accueil de plusieurs enfants dans une structure adaptée telle qu' un multi accueil, une crèche familiale, une micro-crèche, Votre enfant y est accueilli par des professionnels de la petite enfance (puéricultrice, éducateur de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices, animatrice petite enfance, ...). Les locaux y sont aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

QU'EST CE QUE L'ACCUEIL À DOMICILE ?

Vous pouvez faire garder votre (vos) enfant(s) à votre domicile et, devenir l'employeur direct ou utiliser les services d'un organisme agréé par l'Etat (association ou entreprise). Une liste est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Services à la Personne (ANSP).

Pour vous aider dans vos démarches (la recherche d'un mode de garde, la diffusion de la liste des assistants maternels par quartier, ...), vous pouvez contacter l'animatrice du RAM.

RAM 3 rue Jules Watteeuw 59223 RONCO

Tél. 03 20 69 90 02 ram@kaleide-npdc.fr

> LES ACCUEILS

LES ACCUEILS INDIVIDUELS

Les assistantes maternelles agréées indépendantes

Les assistantes maternelles sont employées directement par les parents.

Cette professionnelle accueille votre enfant à partir de 10 semaines à son domicile.

Pour connaître la liste des assistantes maternelles agréées, vous pouvez vous adresser :

- au RAM
- à l'Annexe Mairie
 (Guichet Unique et/ou service Education Jeunesse)
- à l'UTPAS d'Halluin





LES ACCUEILS COLLECTIFS

Les établissements d'accueil du jeune enfant peuvent accueillir les enfants de 1 à 5 jours par semaine et proposent un accueil régulier et/ou occasionnel.

Ils ont un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental et proposent un projet pédagogique personnalisé (la bientraitance, la co-éducation, le baby sign, la musique, le bio et développement durable, crèche bilingue, les rythmes de l'enfant, le jardinage, les espaces snozelen, le baby sign, ...). Chaque accueil collectif a sa spécificité.



Si vous souhaitez un accueil collectif pour votre futur enfant, pensez à constituer votre inscription dans un établissement d'accueil du jeune enfant dès le début de votre grossesse.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

☐ Le multi-accueil "La Maisonnette" - KALEIDE

Il accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus

Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

(sauf en août et une semaine entre Noël et Nouvel An) 24 places / 65/67 rue Destombes

☐ Le multi-accueil "Les Galopins" - KALEIDE

Cette structure accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus

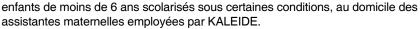
Ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 8h à 18h

(sauf en août et une semaine entre Noël et Nouvel An)

31 places / 3 rue Jules-Watteeuw

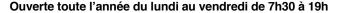
☐ La crèche familiale "Les petits compères" - KALEIDE

Elle accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans révolus et des



FRANC

Des temps d'éveil sont organisés dans les locaux de la SA SCIC Kaléide et au domicile de l'assistante maternelle par une éducatrice de jeunes enfants.



27 places / 65/67 rue Destombes

Pour un accueil au sein de ces établissements, vous devez constituer un dossier d'inscription auprès du siège de Kaléide



3 rue Jules Watteeuw 59223 RONCQ

Tél. 03 20 69 90 00 pole.administratif@kaleide-npdc.fr www.kaleide-npdc.fr



☐ Le Multi accueil "Liveli"

Cette structure accueille des enfants de 2 mois et demi à 3 ans.

25 places - Repas, lait, couches et produits de soin fournis.

Une crèche pensée pour le bien-être des enfants et des familles : des espaces de motricité et cocooning adaptés. Un cadre convivial et lumineux.

Des aménagements en extérieur pour l'épanouissement de votre enfant : un jardin, plusieurs espaces de jeux.

Des équipes de professionnels diplômées de la petite enfance, Des valeurs pédagogiques fortes autour du développement durable, la nutrition, l'handicap et l'inclusion.

Un environnement pour révéler le potentiel de chaque enfant.

Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30



LIVELI RONCQ 192 rue de la Latte Prolongée 59223 RONCQ

Tél. 03 39 25 02 20

roncq@liveli.fr

https://www.liveli.fr/creches/roncg/



☐ La micro-crèche "Histoires d'enfants"

Cette structure accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

10 places

Histoires d'enfants 53 avenue de l'Europe 59223 RONCQ



Tél. 03 61 97 63 62

Microcreche59@gmail.com www.histoires-d-enfants.com

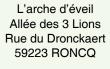
☐ La micro-crèche "L'arche d'éveil "

Cette structure accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.



Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

10 places





☐ La micro-crèche "Le bébé est une personne"

Cette structure accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

10 places

Le bébé est une personne Centre Actival, rue de Lille 59223 RONCQ

Tél. 06 63 00 89 36 lebebeestunepersonne@gmail.com www.lebebeestunepersonne.com



Peek a Boo 45 A avenue de l'Europe 59223 RONCQ

Tél. 06 72 97 68 83

info@peekaboo-microcreche.fr www.peekaboo-microcreche.fr

☐ La micro-crèche "Peek a Boo"

Cette structure accueille des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

10 places

> LES ACCUEILS

LES ACCUEILS À DOMICILE

La garde à domicile offre confort et souplesse.

Un(e) employé(e) à domicile, recruté(e) par vos soins, vient chez vous pour s'occuper de votre enfant jusqu'à votre retour.

Certaines associations ou entreprises peuvent servir de relais pour effectuer le recrutement, rédiger le contrat de travail et se charger de la facturation.

La Fédération Nationale des Particuliers Employeurs (FEPEM) peut aussi vous aider

0 825 07 64 64 - www.fepem.fr Une antenne existe à Lille au 48 rue Nicolas Leblanc - Tél. 03 20 24 24 20

> La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte)

Les parents employeurs ont également la possibilité de se renseigner sur le droit du travail des assistants maternels et des gardes à domicile



Les aides financières de la CAF

La CAF propose une Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE).

Cette prestation comprend:

- la prime à la naissance ou à l'adoption sous conditions de ressources. Cette allocation permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Elle est versée en une seule fois après la naissance.
- l'allocation de base à la naissance ou à l'adoption (sous condition de ressources) Cette allocation est versée dès le mois de naissance de votre enfant jusqu'au mois précédent ses 3 ans.
- le complément de libre choix du mode de garde

Cette allocation est versée lorsque vous faites garder votre enfant de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée, par une micro-crèche, par une garde à domicile...

• la prestation partagée d'éducation de l'enfant

Cette allocation permet à l'un ou aux deux parents de réduire ou cesser leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant



Précision :

Les prestations d'accueil du jeune enfant sont soumis à des conditions d'ouverture de droit (ressources et activités).

CAF - Agence de Tourcoing 20 rue des Carliers 59200 TOURCOING

> Tél. 0 810 25 59 80 www.caf.fr www.monenfant.fr





ieurse enfant (Paie)



UNE QUESTION SUR

acqueil de loisirs, relais assistants



En route pour l'école

J'inscris mon enfant à l'école

> Dans les écoles publiques

Pour l'inscription (obligatoire pour une première entrée et pour l'entrée au CP), vous devez dès le mois de janvier soit :

- retirer un dossier d'inscription au Guichet Unique de l'Annexe Mairie
- ou le télécharger sur le site internet de la Ville

Ce dossier de préinscription, complété avec les pièces administratives demandées, est à déposer au Guichet Unique.



L'affectation dans les écoles publiques est soumise à la carte scolaire.

> Dans une école privée de la commune

L'inscription de l'enfant est prise directement par les écoles.

> Inscription dans une école d'une autre commune

Vous devez vous adresser à la mairie de la commune dans laquelle vous souhaitez scolariser votre enfant.

LES ÉCOLES À RONCQ

☐ Les écoles maternelles publiques

Ecole Pauline KERGOMARD 9 avenue Alphonse Loeul (quartier Centre Bourg / Lierre) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 94 60 29

Ecole Marie CURIE 12, rue Jules Watteeuw (quartier Blanc Four) 59223 RONCO

Tél. 03 20 94 24 23



Ecole Pablo PICASSO rue Henri Barbusse (quartier Chats-Huants) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 94 05 79



☐ Les écoles élémentaires publiques



Ecole Pablo NERUDA Rue Pierre Brossolette (quartier Centre Bourg / Lierre) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 94 53 12

Ecole Jacques BREL rue Henri Barbusse (quartier Chats-Huants) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 03 13 34

Ecole Jean JAURES 8, rue Jules Watteeuw (quartier Blanc Four) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 94 24 23

Les écoles maternelles et élémentaires privées

Ecole SAINT FRANCOIS 3, rue de la Latte (quartier Centre Bourg) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 46 68 06



Ecole Saint ROCH 112, rue de Lille (quartier Blanc Four) 59223 RONCQ

Tél. 03 20 94 25 69



Dans le cadre de sa politique éducative, la Ville de Roncq propose sur le temps scolaire de nombreuses activités complémentaires :

- les activités sportives et ses temps forts : Olympiades inter-scolaires, triathlon scolaire
- > les séances de piscine
- la classe d'environnement
- > les sorties de classe
- > les activités autour du livre
- les activités musicales
- d'autres manifestations telles que le développement durable, les projets en lien avec la politique de la Ville



J'inscris mon enfant au collège

Pour l'entrée en 6ème, les dates d'inscription vous seront communiquées par l'école élémentaire de votre enfant (lors de son CM2).

Si vous arrivez sur la commune, l'inscription se fait directement auprès du collège.

Les collèges



J'inscris mon enfant au restaurant scolaire

Le restaurant scolaire s'adresse à tous les enfants inscrits dans les différentes écoles primaires publiques et privées de Roncq. Chaque école dispose d'un restaurant scolaire sur site. Les repas sont confectionnés à la Cuisine Centrale de Tourcoing dans le cadre d'une mutualisation.

Le Guichet Unique, situé à l'Annexe Mairie est à votre disposition pour :

- le retrait des dossiers d'inscription
- le dépôt des dossiers
- le paiement de la prestation

Les tarifs cantine se calculent en fonction du Quotient Familial du foyer fourni par la CAF. Si vous ne souhaitez pas transmettre ces informations au Guichet Unique, le tarif le plus élevé de la grille tarifaire sera appliqué.



Service Guichet Unique Rue Jules Cornard 59223 RONCQ

Tél. 03 20 25 64 27 www.roncq.fr

J'inscris mon enfant à l'accueil périscolaire



La Ville de Roncq propose des accueils périscolaires dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune (avant et après la classe).

Un accueil est proposé de :

7h30 à 8h30 et 16h30 à 18h30

Ces accueils périscolaires, encadrés par des personnels qualifiés, proposent des activités d'éveil variées. Un goûter est servi à tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du soir. Informations et renseignements

ANNEXE MAIRIE Service Guichet Unique Rue Jules Cornard 59223 RONCO

Tél. 03 20 25 64 27

L'Espace Citoyen

Pour vous simplifier les démarches, la Ville de Roncq propose l'Espace Citoyen.

Ce service dématérialisé permet de gérer en ligne les démarches courantes liées à la restauration scolaire, à la garderie périscolaire et aux accueils de loisirs.

Vous pouvez accéder à votre espace personnalisé à l'aide du code personnel et d'un mot de passe fournis par le Guichet Unique à votre demande.

Plus pratique et plus rapide :

- accédez 7 jours sur 7 aux informations personnelles
- un accès personnel strictement confidentiel
- effectuez directement vos démarches administratives (demande d'attestation, changement de numéro de téléphone ou d'adresse ...)
- déclarez des absences et/ou des présences par un simple clic
- un système de paiement en ligne entièrement sécurisé
- adhérez à la facturation en ligne pour éviter l'édition papier, consultez vos factures en ligne quelque soit votre mode de paiement



ESPACE CITOYENS



Informations et renseignements

ANNEXE MAIRIE Service Guichet Unique Rue Jules Cornard 59223 RONCO

Tél. 03 20 25 64 27 www.roncq.fr

La santé de l'enfant au cours de sa scolarité

LE BILAN DE SANTÉ EN ECOLE MATERNELLE

Dans le cadre préventif, les services PMI du Département mettent en œuvre le Bilan de Santé en Ecole Maternelle (BSEM).

Ce bilan correspond à l'un des 20 examens de santé obligatoires de l'enfant. Il permet le dépistage des troubles d'ordre physique, psychologique, sensoriel, des troubles du langage et de l'apprentissage afin de favoriser la meilleure adaptation possible de l'enfant à la scolarisation et à la vie en société.

C'est un moment privilégié de dialogue avec l'enfant, ses parents et les professionnels de la PMI.



LA MÉDECINE SCOLAIRE



Le médecin de l'Education Nationale assure :

- les bilans médicaux obligatoires de la 6ème année de l'enfant
- les visites médicales à la demande (des parents, des enfants ou de l'équipeéducative) de la maternelle à la terminale de lycée général ou professionnel.
- l'aide à la scolarisation des élèves à besoin spécifique

Centre Médico Scolaire 8 rue Jules Watteeuw 59223 RONCO

Tél. 03 20 08 37 64

LE CENTRE DE SANTÉ MENTALE POUR ENFANT/ADOLESCENT

EPSM Lille – Métropole

Ce centre accueille les familles et les enfants (jusque 18 ans) ayant des difficultés psychologiques CSM 4 rue Dennetière 59250 HALLUIN

Tél. 03 20 27 98 10

LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (CAMSP)

Le CAMSP est un centre ressource et de consultations à disposition des parents dès lors qu'ils s'interrogent sur le développement de leur enfant.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire avec pour mission la prévention, l'évaluation, le diagnostic et le traitement des troubles précoces du développement.

Il reçoit des enfants de 0 à 6 ans à la demande des parents et/ou sur les conseils d'un professionnel en raison :

- > d'un retard psychomoteur
- d'un déficit moteur, sensoriel ou mental
- > d'un trouble de la communication ou du langage
- de difficultés de comportement
- > d'un trouble de l'interaction et de l'échange
- > d'une inquiétude de l'entourage

Compte tenu du nombre important de dossiers, il est nécessaire de prendre RDV avant les 3 ans de l'enfant.



LES AIDES DE LA CAF POUR LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

> Enfant gravement malade, accidenté ou handicapé

Si un parent cesse ponctuellement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant, la CAF peut verser une allocation journalière de présence parentale sous certaines conditions.



Enfant porteur de handicap

Une prestation (AEEH) peut être versée sous certaines conditions pour vous aider dans l'éducation et les soins à apporter à votre enfant.

CAF - Agence de Tourcoing 20 rue des Carliers 59200 TOURCOING

> Tél. 0 810 25 59 80 www.caf.fr



Les accueils de loisirs

Le service jeunesse de la Ville de Roncq, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose des accueils de loisirs pour les enfants roncquois de 2 à 17 ans.

Dans le cadre d'un marché public, la Ville confie l'organisation des ALSH à l'UFCV.



Récré'anime

(mercredi pendant la période scolaire) pour les enfants roncquois scolarisés en école primaire :

PRESTATIONS ALSH À LA CARTE POUR RÉPONDRE AU MIEUX À VOS BESOINS

de 9h à 17h30 avec restauration de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 de 9h à 12h

de 9h à 13h30 avec restauration

de 13h30 à 17h30

Accueil et départ échelonnés de 8h00 à 9h00 et de 17h30 à 18h30

Les petites vacances scolaires

(mercredi pendant la période scolaire) pour les enfants roncquois scolarisés :

LES PETITES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Printemps

Centre des Boutchoux : de 2* à 3 ans
Centre des Filous : de 4 à 5 ans
Centre des Cadets : de 6 à 8 ans
Centre des Juniors : de 9 à 11 ans

Inscription à la semaine

De 9h à 17h30 avec restauration.

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sans restauration

Accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h30 à 18h30

• Centre Ados : de 12 à 17 ans Fonctionnement à la demi-journée de 14h à 18h30

^{*}Enfants scolarisés uniquement

LES GRANDES VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'été

Centre des Boutchoux : de 2* à 3 ans
Centre des Filous : de 4 à 5 ans
Centre des Cadets : de 6 à 8 ans
Centre des Juniors : de 9 à 11 ans
Centre des Ados : de 12 à 17 ans

Inscription à la semaine

De 9h à 17h30 avec restauration.

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sans restauration

Accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h30 à 18h30

*les enfants de 2 ans scolarisés ou les enfants de 2 ans révolus et inscrits à l'école à la rentrée de septembre peuvent être accueillis l'été

Informations et renseignements

ANNEXE MAIRIE Service Guichet Unique Rue Jules Cornard 59223 RONCQ

Tél. 03 20 25 64 27

Espace Citoyen www.roncq.fr

onglet: espace citoyen

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES À LA FORMATION BAFA ET/OU BAFD

La Ville de Roncq accompagne les jeunes roncquois encadrant les ALSH de la commune dans le cadre de la formation des animateurs (BAFA et BAFD).

Cet accompagnement se concrétise principalement par le remboursement partiel du BAFA (stage de base et stage de perfectionnement).

Renseignements

ANNEXE MAIRIE
Service Education Jeunesse
Rue Jules Cornard
59223 RONCO

Tél. 03 20 25 64 23

La bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale assure le prêt de livres variés et pour tous les âges (prêt de 21 jours). Elle organise des animations : les « Mercredis à la Source ».

Les « Mercredis à la Source », mettant en lien les livres et les arts, sont proposées chaque semaine aux enfants âgées de 4 à 10 ans (deux séances : 4/6 ans et 7/10 ans).

Cette activité, sur réservation est gratuite.

Renseignements

LA SOURCE
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
293 rue du Lille
59223 RONCO

Tél. 03 20 25 64 30 lasource@roncq.fr

LA BIBLIOTHÈQUE OFFRE ÉGALEMENT

- La consultation des périodiques, des bandes dessinées, des livres sur site
- Des jeux destinés à jouer sur place (dès 2 ans)
 Ils sont à la disposition des parents, grands-parents, frères et sœurs qui veulent passer un moment de jeu et de lecture avec les plus petits, tout simplement
- L'emprunt des œuvres de l'Artothèque
- L'emprunt de CD-Rom
- Des espaces de travail

L'École de Musique Municipale



L'école de musique propose l'apprentissage de la musique aux enfants dès l'âge de 4 ans : éveil musical, cours de solfège, chorale, cours d'instruments,...



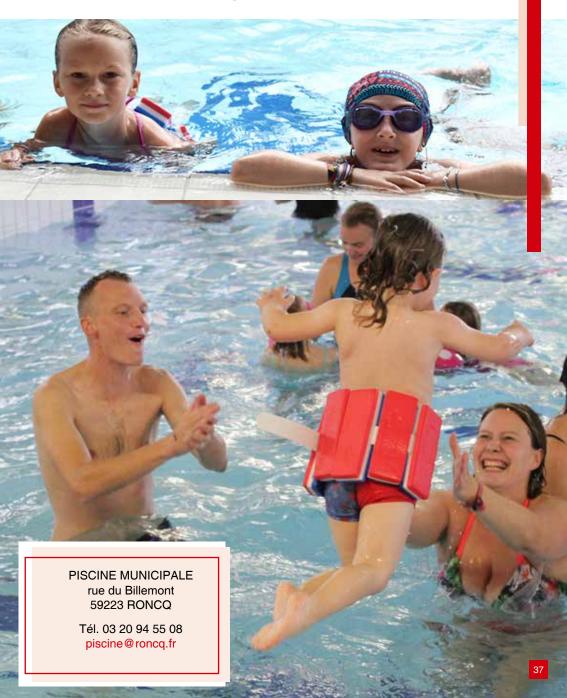
L'école municipale de musique vous accueille également pendant les vacances scolaires, pour des ateliers de découvertes, d'apprentissages et de pratiques ludiques de la musique, que vous soyez déjà élève ou que vous souhaitiez découvrir la musique.

Renseignements

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE 364 rue du Lille 59223 BONCO

Tél. 03 20 25 64 31 ecole-musique@roncq.fr

La piscine municipale



L'AMIS

ACADÉMIE MUNICIPALE D'INITIATION SPORTIVE

Découvrir une nouvelle activité physique est toujours source d'excitation, de curiosité, mais également d'interrogation pour un enfant.

C'est tout l'objet de l'AMIS : permettre aux enfants du CP au CM2 de découvrir sur une année scolaire cinq disciplines sportives différentes, afin de faire le choix le plus juste possible pour s'inscrire en club.



Diverses disciplines pratiquées dans les clubs sportifs de la ville sont proposées aux enfants après les horaires scolaires : judo, tennis de table, boule ferrée, gymnastique, bicross, football, basket, tennis, volley-ball et natation.



Informations et renseignements

ANNEXE MAIRIE Service Guichet Unique Rue Jules Cornard 59223 RONCO

Tél. 03 20 25 64 27

Les activités proposées par les associations

De nombreuses associations : sportives, culturelles, musicales, artistiques sont présentes sur le territoire. Elles proposent d'accueillir les jeunes enfants dans leurs activités

Le service Vie Associative est à votre disposition pour tout renseignement.

Renseignements

LA SOURCE Service Vie Associative 293 rue du Lille 59223 RONCQ

Tél. 03 20 25 67 38 vieassociative@roncq.fr

Coordonnées des associations









